



Achat terrain non réalisé - négligence agent immobilier

Par **dmanias**, le **14/02/2008** à **19:06**

Bonjour,
Nous avons trouvé, mon amie et moi un terrain afin de construire une maison.
Ce terrain se situe dans un lotissement de 4 lots. 2 de ces lots étaient déjà vendus.
Nous avons signé lundi soir à 19h une offre d'achat au prix demandé pour l'un des 2 terrains restants.
Le lendemain matin l'agence nous appelle, le terrain avait été vendu 3 jours plus tôt. Le lotisseur venait de donner l'information à l'agence immobilière.
L'agence nous propose de retourner voir le dernier lot (terrain voisin du premier) et nous annonce que le lotisseur se propose même de nous faire une remise de 1000€ pour l'incident concernant le manque de communication sur le premier terrain. Mon amie retourne donc dans l'heure suivante voir le terrain et décide de faire une offre au tarif demandé.
Arrivée à l'agence pour signer une offre d'achat, le responsable avec lequel nous avons traité la première fois et qui nous avait prévenu pour le premier raté nous annonce qu'il venait de prendre une demande d'achat quelques minutes plus tôt pendant que mon amie le visitait avec une autre personne de cette même agence.
Pour terminer, il s'agissait d'un terrain idéal, à un tarif qui nous convenait parfaitement et il ne me paraissait pas possible de retrouver une telle proposition avant longtemps.
Pourriez vous m'indiquer quels sont nos recours et s'il n'y a pas possibilité de faire annuler la proposition pour le dernier, sachant qu'à l'heure actuelle, la signature chez le notaire n'a encore pas eu lieu.
Merci de votre aide.